

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 408

Artikel: La XVIIe Conférence internationale du travail : (Genève, 8-30 juin 1933) : [1ère partie]

Autor: Schmidt, Dora

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tes officiels: au Conseil municipal de Copenhague, par exemple, qui compte 55 membres, 12 sièges sont occupés par des femmes. Autre exemple: dans le personnel enseignant de la ville, fort d'environ 2000 membres, les femmes sont en majorité (1100). La Suède a introduit un peu plus tardivement le suffrage féminin, mais là-bas aussi cette nouveauté est si parfaitement entrée dans les habitudes, que personne n'aurait plus l'idée de la discuter. M^{lle} Hesselgren, la sympathique présidente du Conseil National des Femmes suédoises, est aussi membre du Sénat, et en même temps une connaissance de toutes celles d'entre nous, femmes suisses, qui l'ont rencontrée à la Société des Nations et au Bureau International du Travail. Est-ce à cette collaboration efficace des femmes qu'il faut attribuer le développement si remarquable de ces deux pays en matière sociale? Je n'oserais me prononcer, mais il est frappant de constater que l'on ne rencontre là-bas ni mendiant, ni colporteur infirme, ni aucune de ces figures misérables si fréquentes dans d'autres grandes villes. Le Ministre de Suisse à Stockholm nous assure lui-même qu'il n'y a point de population pauvre, que tout est prévu pour venir en aide à chacun, et qu'à côté des secours officiels, un grand nombre d'institutions philanthropiques privées étendent au loin leur activité bienfaisante.

Le problème des logements est aussi envisagé de façon grandiose. Tout autour de Stockholm, dans les bois de pins aux troncs rugueux, surgissent de ravissantes cités-jardins, qui s'étendent jusqu'aux portes de la ville. En outre, entre la forêt et les lacs se groupent des milliers de maisonnettes de campagne, dont les jardins fleuris offrent aux familles le repos du dimanche ou des chaudes journées d'été. Et aucune spéculation ne peut enlever aux gagne-petit les avantages de ces propriétés: l'Etat y veille, en ne vendant aucun terrain, et en se bornant à en louer. Dans l'espace de deux semaines, la ville de Stockholm a mis en location tout un bloc de maisons nouvellement construites de 1, 2, 3 et 4 pièces, aménagées de façon à n'exiger que le minimum de travail d'une femme professionnellement occupée au dehors, et qui offrent aux plus pauvres familles une demeure parfaitement hygiénique.

Les écoles, les asiles d'enfants et de vieillards sont des modèles. J'ai été tout spécialement impressionnée par un hôpital municipal à Copenhague, qui, avec ses 700 patients et ses 600 employés, forme à lui seul un vrai village, dont les bâtiments, éparés dans des jardins, sont reliés entre eux par de vastes souterrains admirablement aérés, et qui offrent aux patients, pour le prix d'environ 1 fr. suisse par jour le traitement médical, opérations et radiographie y compris! Le Danemark est aussi le pays des Universités populaires, qui s'y sont développées depuis un siècle environ: on en compte actuellement 55 dans tout le pays pour environ 3 millions d'habitants, et un tiers de la population agricole passe par ces Universités, ce qui a certainement contribué à l'élevation si remarquable du niveau intellectuel du pays danois, ce pays clair et ouvert, dont les champs ondulants sous la brise sentent entourés de mer, et dont les maisons blanches sourient si amicalement au voyageur.

Mais le Danemark souffre aussi de la crise, car il ne trouve plus de débouchés pour ses produits agricoles. Il en est de même pour la Suède, dont l'industrie principale, l'exploitation de ses immenses forêts, languit, comme le prouvent les troncs

rouges coupés, qui flottent le long des cours d'eau, sans qu'aucun acheteur ne veuille plus d'eux. Si bien que cette ombre plane, comme sur le monde entier, au-dessus de toutes les impressions que ces pays hospitaliers nous ont offertes, et elle imprènera aussi l'atmosphère de cette Conférence, dont nous parlerons dans un prochain article.

(Trad. française.)

C. N.

La XVII^e Conférence Internationale du Travail

(Genève, 8 - 30 juin 1933)

Quelques considérations

Les femmes qui, sans distinction de race et de croyance, aspirent vers un juste équilibre des forces sociales et un relèvement des conditions d'existence des classes les plus faibles, peuvent être satisfaites, cette fois encore, du résultat de la Conférence du Travail qui vient de se terminer. Malgré la crise économique et la tension politique, dont on a senti, en partie, la répercussion même au sein de la Conférence, celle-ci a poursuivi avec ténacité son œuvre de rapprochement international sur un plan social.

Six projets de convention et une recommandation dans le domaine de l'assurance invalidité-vieillesse-décès (ce chiffre élevé s'explique du fait que, pour chaque catégorie d'assurance, deux conventions spéciales ont été élaborées, une pour les travailleurs dans les entreprises agricoles et une autre pour les travailleurs en général), un projet de convention et une recommandation concernant les bureaux de placements payants, trois projets de questionnaires concernant, l'un la semaine de 40 heures, le second l'assurance-chômage et diverses formes d'assistance aux chômeurs, et le troisième, les modes de repos et d'alternance des équipes dans les verreries à vitres automatiques, ainsi qu'une série de résolutions très utiles: tel est le résultat qui peut être enregistré. Il paraît peut-être exagéré à ceux qui voudraient voir dans les conventions internationales des normes juridiques à incorporer immédiatement et intégralement dans les différentes législations nationales, car ils pourraient craindre que ces dispositions ne restent pendant longtemps lettre morte. En revanche, ceux qui estiment que ces conventions et ces recommandations constituent des lignes directrices pour le développement des législations nationales au cours de longues années, et qui n'estiment pas qu'il y ait insuccès lorsque les dispositions internationales ne sont pas immédiatement et complètement ratifiées et appliquées, — ceux-là peuvent être satisfaits.

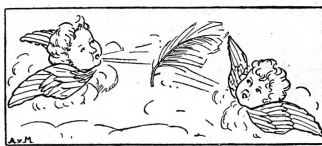
Dans sa convocation à la Conférence, datée du 16 novembre 1932, le Directeur du Bureau international du Travail avait relevé que quatre au moins des questions inscrites à l'ordre du jour présentaient un intérêt particulier pour les femmes et qu'en conséquence, conformément à l'article 389, § 2, du Traité de Paix, il était souhaitable qu'il y eût dans chaque délégation au moins une femme en qualité de conseiller technique. Le Directeur avait mentionné tout spécialement les deux

branches des assurances sociales, la question de la durée du travail et le placement. Cette dernière question nous intéresse, en effet, tout particulièrement, car la suppression des bureaux de placement payants peut constituer un pas en avant dans la lutte contre le danger moral qui menace les femmes en quête de travail, et aussi un pas en avant dans la lutte contre la traite des femmes qui s'évitent encore parfois sous le masque du placement. Les pays très bien organisés du point de vue social, dont le territoire n'est pas très étendu, et dont la population peut facilement être contrôlée, comme c'est la cas par exemple pour la Suisse, peuvent se contenter de surveiller les bureaux de placement payants, qui sont souvent de précieux auxiliaires des bureaux de placement publics. Il n'en est pas le même dans les grands pays. A notre grande satisfaction, c'est M^{me} Letellier, qui représente avec une telle distinction le gouvernement français, qui a été nommée rapporteur pour cette question. Sa grande expérience, ses capacités et sa collaboration constante, ont contribué en grande partie à l'aboutissement d'une convention permettant de combattre les abus dans le domaine du placement, tout en étant assez souple pour pouvoir tenir compte des circonstances spéciales dans les différents pays.

(A suivre.)

DORA SCHMIDT.

(Trad. française.)



DE-CI, DE-LÀ

Rendons à César...

La rédaction du *Bulletin de l'Alliance de Sainte Jeanne d'Arc*, auquel nous avons emprunté la variété, récemment parue dans nos colonnes, sur le travail des femmes et les associations professionnelles au Moyen-Age, nous prie de faire savoir à nos lecteurs que cet article avait été emprunté par elle-même au journal anglais *The Catholic Citizen*, où il avait paru dans la langue originale. Mise au point que nous faisons d'autant plus volontiers que cela nous est une occasion de rendre hommage à ce vaillant confrère catholique anglais, toujours prêt à batailler pour la cause féministe.

Cocktails.

Un médecin écrit dans la Revue *La Croix-rouge suisse*:

« Une ancienne cliente, retour de New-York où elle avait fait un long séjour, se présentait ces derniers temps à notre consultation accompagnée de sa fille.

La mère, justement préoccupée de l'état de santé de sa fille, me confia que, depuis plusieurs mois, cette dernière, outre un nervosisme exagéré, était atteinte de troubles bizarres: tremblement des extrémités digitales, phobies, hallucinations auditives et visuelles.

Sans aller plus loin, dans l'interrogatoire, connaissant depuis longtemps le terrain névropathique des ascendants, je pensai d'emblée à l'apparition de prodromes d'accidents psychasthéniques, si fréquents dans la puberté féminine. Mais un examen minutieux de la jeune personne me fit rapidement modifier mon diagnostic, j'étais bel et bien, quel que fut mon étonnement, devant un cas d'alcoolisme caractérisé... de jeune fille du monde! »

Toujours la Radio

Les protestations continuent à se faire entendre quant à la façon cavalière dont les causeries d'intérêt féminin ont été brusquement supprimées de tous les programmes de T. S. F. en Suisse. A celles de nos amies qui ont eu la curiosité d'en savoir la cause, il a été répondu que c'était en raison de la défense de traiter devant le micro des questions politiques: nous voilà donc assimilées à un mouvement politique, alors que justement nous fait défaut l'élément le plus essentiel pour s'occuper de politique, soit le bulletin de vote! Aussi, le Comité de l'A. S. S. F., qui suit la question de près, engage-t-il toutes les sans-filistes féministes à se plaindre auprès de la station d'émission dont elles relèvent, et à réclamer le rétablissement de ces causeries aux programmes. Nous avons vu des cas où des réclamations répétées de ce genre ont produit tout à coup un effet surprenant.

D'autre part, nous avons eu sous les yeux une vigoureuse protestation émanant d'un milieu ecclésiastique, et adressée à Radio-Genève au sujet de la partie du programme intitulée: *Pour l'heure où les enfants sont couchés...* « Programme de disques malpropres et bêtes », déclare sans ambage le protestataire, qui relève d'autre part avec raison combien il est maladroitement dangereux d'employer pareil titre, bien fait pour éveiller la curiosité de ceux, justement, dont on veut ménager les oreilles. Mais la réponse qui lui a été faite, dans la « correspondance parlée », que connaissent bien tous les abonnés de Radio-Genève, a été « qu'il fallait bien tenir compte de tous les goûts du public et les satisfaire... »

Tiens, tiens... quel aveu!... Alors, quand ce sont des goûts bas ou niais, on déclare que ceux qui attendent mieux de la Radio n'ont qu'à fermer leur poste d'écoute s'ils ne sont pas contents. Mais quand ce sont les goûts de celles — et de ceux — car beaucoup d'hommes suivent avec intérêt les causeries féministes — qui désirent être renseignés sur l'action intelligente des femmes à travers le monde ou à travers l'histoire, c'est non pas le poste d'écoute que l'on ferme, mais la bouche de celles qui parlent. Tout ceci est significatif.

E. Gd.

P. S. — Celles de nos lectrices qui partagent l'opinion que nous rapportons ci-dessus sur les productions de « l'heure où les enfants sont couchés » voudraient-elles nous le faire savoir?...



Les Femmes et la Société des Nations

La traite des femmes en Orient¹

III

S'il est déjà difficile de lutter contre l'odieuse trafic de chair humaine en Occident, de déjouer les machinations de trafiquants habiles

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 404 et 406.



Mes femmes et les livres

ANNA DE NOAILLES
(1876-1933)

(Suite et fin.)¹

La mort. La hantise de la mort a été logiquement précédée par la douleur de ne pouvoir rester éternellement jeune. Ecoutez les accents déchirants du poème intitulé *Jeunesse* (de *L'ombre des jours*), qu'il faudrait pouvoir citer tout entier:

Pourtant tu t'en iras un jour de moi, Jeunesse,
Tu t'en iras, tenant l'Amour entre tes bras,
Je souffrirai, je pleurerai, tu t'en iras,
Jusqu'à ce que plus rien de toi ne m'apparaisse.
La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de l'iris,

Je te rappellerai d'une clameur si forte
Que, pour ne plus m'entendre appeler de la sorte,
La Mort entre ses mains prendra mon cœur
[meurtre].
— Ah! Jeunesse, qu'un jour vous ne soyez plus là,
Vous, vos rêves, vos pleurs, vos rires et vos roses
Les plaisirs et l'amour vous tenant — quelle chose,
Pour ceux qui n'ont vraiment désiré que cela...

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Anna de NOAILLES

Cliché La Française

Cette hantise baudelairienne de la mort lui venait de son ardeur de vivre. Elle avait une telle puissance de vie, écrivait Léon Blum, et une confiance si complète dans cette puissance, qu'elle semblait soustraite aux lois naturelles. Et pourtant elle songeait sans cesse à ce que seraient ses derniers moments:



Le souffle un jour me manquera;
En vain j'agiterai les bras!
Je songe ardente et solitaire
Au dernier objet sur la terre
Que mon regard rencontrera.

(Les forces éternelles)

Avec les années, la hantise devient plus

après. Dans *L'honneur de souffrir*, elle maudit la vie, parce qu'elle s'achève dans la mort... l'injure de cesser d'être, pire que de n'avoir pas été...

Plus loin:

Je vis, mais mon mépris d'être vivante est tel
Que partout je ne vois que mascarade amère;
Aucune pauvreté, aucun débris d'autel
Ne peut se comparer au sens de l'éphémère
Qui remplace en mon cœur le goût de l'éternel...

Le poète a la bouche pleine de cendre:
« Tout n'est que vanités et pâture de vent! »
Ne croirait-on pas entendre cet autre Oriental qui clamait: vanité des vanités, tout est vanité! Il est passé le temps où, bacchante déchainée, Anna de Noailles exaltait la vie, et s'adressant à « vous qui pleurez d'amour dans un jardin d'été », voyait son cœur en poire mûrir sur l'espalier. On a dit que cette romantique de la mort, parce qu'elle était femme, donnait au désespoir cet accent absolu qu'atténue, chez l'homme, une attitude d'héroïsme ou de bravade. On a dit aussi qu'elle n'avait jamais su distinguer l'amour de la mort. Mais que n'a-t-on pas dit?

Le sentiment maternel qui, chez certaines femmes poètes, est l'inspiration maîtresse, ne semble pas avoir dicté beaucoup de vers à la comtesse de Noailles. Elle a cependant dédié à son fils unique *La course dans l'azur*, où se trouvent les deux vers si souvent cités:

...L'important n'est pas d'être sage
C'est d'aller au-devant des Dieux...

et les *Stances* qui commentent par: